BULLETIN D'INFORMATION SUR L'ETHIQUE DE L'OMD DECEMBRE 2014

ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Bulletin d'information sur l'éthique de l'OMD

NUMERO 10

Table des matières

Editorial	2
Message du Président du SCE	3
Coup d'œil sur les bonnes pratiques de nos Membres	
Philippines, Malawi, Corée du sud, Jamaïque	4 - 14
Projets pilotes	15
Nouvelles en matière d'éthique	16- 17

EDITORIAL

Chers lecteurs,

L'OMD a le plaisir de présenter la 10ème Edition du Bulletin d'information sur l'éthique.

Dans cette Edition, vous apprendrez ce qu'a fait l'Administration des douanes des Philippines en termes de réforme, en prenant des initiatives courageuses et sans précédents pour assainir une administration perçue comme inefficace et corrompue.

Un autre article porte sur l'Administration fiscale et douanière du Malawi qui présente son approche institutionnelle visant à établir une culture éthique grâce à la création d'un service des Affaires internes ainsi qu'à la mise en place d'une série de mesures.

Les lecteurs pourront également s'enquérir de la politique en matière d'éthique mise en oeuvre par l'Administration des douanes de Corée ainsi que des activités qu'elle prévoit de réaliser dans un avenir proche. Un article présentera les stratégies en matière d'éthique développées par l'Administration de la douane de la Jamaïque.

Il convient de rappeler que la 14ème session du Sous-Comité sur l'éthique (SCE) se tiendra du 26 ou 27 février 2015. Le SCE reflète l'accent mis par l'OMD sur les nouvelles perspectives en termes de lutte contre la corruption et de promotion de l'éthique en douane. A cet effet, l'ordre du jour traitera notamment de la gestion des ressources humaines aux fins du renforcement de l'éthique. Il présentera également les dernières avancées réalisées en matière d'éthique dans le cadre de la préparation de deux projets de Guide sur la cartographie des risques et sur l'acquisition des marchés publics.

L'OMD encourage ses Membres à continuer à échanger de bonnes pratiques par le biais du Bulletin d'information sur l'éthique afin d'orienter les administrations des douanes. Vous êtes également encouragés à contacter les administrations ayant présenté un article qui vous aurait intéressé afin de poursuivre les discussions à l'échelon bilatéral.

Nous tenons toutefois à vous rappeler que le succès de ce Bulletin d'information sur l'éthique dépend essentiellement de vos contributions.

Bonne lecture!

La Direction du Renforcement des capacités de l'OMD

Copyright © 2014-World Customs Organization

MESSAGE DU PRESIDENT DU SCE

Chers collègues,

Alors que nous nous rapprochons de la 14ème Session du Sous-Comité sur l'éthique qui se tiendra du 26 au 27 février 2014, j'ai le plaisir de vous faire part des travaux qui y seront présentés. Comme les Membres le savent, la Direction du Renforcement des capacités a beaucoup travaillé sur le thème de la Gestion des ressources humaines, élément clé du renforcement de l'éthique, tant au niveau du recrutement que de l'application stratégique du principe de la rotation et des questions relatives aux mesures visant à récompenser une bonne performance dans le cadre de la lutte contre la corruption. Ces sujets intéressants feront l'objet d'échanges de vues lors de la prochaine session du SCE.

Le projet d'ordre du jour du SCE comprend un point sur les dernières activités du Secrétariat de l'OMD en matière d'éthique notamment concernant l'élaboration d'un projet de Guide sur les risques relatifs à la corruption et l'acquisition des marchés publics. S'agissant de ces deux produits, je tiens à remercier les Membres de l'OMD pour leurs nombreuses contributions de qualité qui ont permis au Secrétariat de l'OMD de s'en inspirer pour développer ces nouveaux outils potentiels. Je suis convaincu que les discussions qui se tiendront lors du SCE permettront d'aller de l'avant dans la finalisation de ces Guides.

Cette édition du Bulletin d'information sur l'éthique présente également l'expérience du Malawi, de la Corée du Sud, des Philippines et de la Jamaïque. Je vous invite vivement à continuer à échanger ces bonnes pratiques et ces idées novatrices afin de garder l'élan imprimé s'agissant d'identifier les tâches que nous devrons continuer à réaliser dans le domaine de l'éthique.

Une fois encore, je tiens à vous remercier de m'avoir permis d'être le Président du SCE et je me réjouis de vous revoir dès l'année prochaine.

David Dolan (USCBP)

Président

Sous-Comité sur l'éthique de l'OMD

Copyright © 2014-World Customs Organization

PHILIPPINES

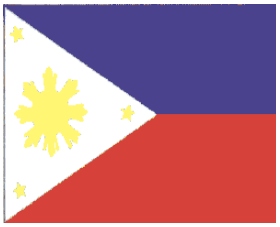

Le Bureau des douanes des Philippines remet les compteurs à zéro en matière de corruption

Pendant des dizaines d'années, le Bureau des douanes des Philippines a été considéré par la plupart des Philippins comme l'administration la plus inefficace, la plus incompétente et la plus corrompue.

Deuxième organisme public de collecte des recettes après le Bureau des recettes intérieures, contribuant pour environ 22% aux recettes publiques totales, le Bureau des douanes avait une triple mission : percevoir les recettes, faciliter les échanges et protéger les frontières. Or, en raison de sa corruption et de son inefficacité, le Bureau des douanes est devenu quasiment incapable de mener à bien les tâches qui lui avaient été confiées. En 2010, la Fédération des industries philippines, groupement d'environ 800 entreprises du pays, a annoncé que la contrebande représentait pour le gouvernement un manque à gagner d'environ 2,8 milliards de dollars US par an. Le pire, c'est que les produits de contrebande faisaient une concurrence déloyale aux produits locaux, entraînant la fermeture d'entreprises locales légitimes ainsi que des pertes d'emplois. La Fédération a révélé dans une autre étude que le gouvernement philippin avait subi entre 2002 et 2011 des pertes de recettes de près de 30 milliards de dollars US au total, dues à des sous-évaluations, à de fausses déclarations, au mauvais classement et au contournement de chargements ou à la contrebande technique. Sans compter le manque à gagner en recettes fiscales d'opérations de pure contrebande, menées dans des régions isolées du pays et dépourvues de tout document d'importation.

Dans son rapport de février 2014 intitulé « Flux financiers illicites à destination et en provenance des Philippines : étude de la dynamique de la situation, 1960-2011 », l'organisation de recherche et de promotion de l'éthique, Global Financial Integrity (GFI), basée à Washington DC, a estimé à 277,6 milliards de dollars US le montant total des transferts de fonds illégaux dans le pays, « principalement en raison de la fausse facturation d'opérations commerciales ». La fausse facturation, plus connue sous le nom de « contrebande technique » ou sous-déclaration de marchandises importées en termes de quantité, de qualité ou de valeur, vise à tricher sur les droits de douane et les taxes.

Au-delà des tricheries sur les taxes et les recettes, la corruption et l'inefficacité du Bureau des douanes avaient accru les risques aux frontières, avec l'entrée possible d'armes de destruction de massive, de produits de contrebande ou de produits contaminés et de drogues illégales sur le territoire. Mais la cause profonde des pertes et des manques à gagner massifs est la corruption découlant de politiques laxistes et archaïques, qui octroient de vastes pouvoirs discrétionnaires.

Éradiquer la corruption et repartir sur de nouvelles bases

Pour remédier à cette situation, le Président Aquino a lancé une réforme globale, répondant à trois objectifs : rationaliser et redynamiser l'activité administrative, éradiquer les habitudes de corruption et relancer un cercle vertueux d'éthique et de véritable service public au Bureau des douanes .

Copyright © 2014-World Customs Organization

Pour préparer le projet de réforme douanière, deux bureaux ont été créés : d'une part le Bureau de modernisation du service fiscal (ORAM), chargé de mettre en œuvre les améliorations liées aux systèmes et aux processus et de formuler un code d'éthique pour améliorer l'éthique et l'efficacité des services collecteurs de recettes, comme le Bureau des douanes ; d'autre part le Bureau de recherche sur les politiques douanières (CPRO), service spécialisé, chargé principalement des réformes concernant les pratiques et processus administratifs internes, la collecte, le suivi et le stockage des données, documents et archives, ainsi que de l'analyse visant à améliorer le suivi et la mesure des performances du Bureau des douanes. Le CPRO est également chargé de rédiger les lois relatives à la réforme et à la modernisation du Bureau des douanes.

Des changements ont été opérés parmi les cadres supérieurs et les cadres moyens, en commençant par la nomination de nouveaux Commissioners (Directeurs généraux) adjoints. Cinquante cadres supérieurs et cadres moyens du Bureau des douanes ont été affectés au CPRO et les postes vacants ont été attribués à des employés de l'ORAM.

Ensuite le Commissioner en exercice a quitté ses fonctions. Un nouveau chef des douanes, Sous-secrétaire au Ministère des Finances et ancien membre d'une banque d'affaires, a été nommé.

Le Bureau des douanes s'est également penché sur des questions d'effectifs et de personnel. Il s'est avéré qu'environ 60% des 3 600 employés n'étaient pas qualifiés pour assumer les fonctions qui leur étaient confiées. Le nouveau Commissioner a donc ordonné à l'ensemble des employés du Bureau de revenir à leurs unités d'origine pour plus d'efficacité dans les fonctions.

La nouvelle direction a mis fin à la tendance qui consistait à autoriser constamment des chargements sans demander d'autorisations d'importation ni d'évaluation proprement dite. Cela a eu un effet radical sur les durées de dédouanement. Les nouvelles initiatives se justifiaient aussi au vu des statistiques, qui montraient des incohérences, par exemple des fausses déclarations ou des sous-évaluations, pour huit chargements sur dix placés sur alerte ou suspendus. Il a été reconnu que les contrôles a posteriori étaient essentiels pour améliorer les recettes et le respect de la règle de droit, ainsi que pour assurer les contrôles et équilibrages nécessaires au Bureau des douanes. Les fonctions de contrôle a posteriori au sein du Bureau des douanes ont donc été transférées au Service de renseignement fiscal du Ministère des Finances.

Transparence des procédures

Aujourd'hui, le Bureau des douanes est plus transparent, il publie la liste de toutes les importations des Philippines et des valeurs en douane moyennes pondérées pour toutes les importations. Toutes les publications, toutes les politiques et tous les règlements sont visibles sur le site web du Bureau. Ainsi l'ensemble des parties prenantes peut accéder aux informations du Bureau partout et à tout moment.

Les efforts déployés par le Bureau pour diffuser largement ses données ont été salués par les adeptes des données ouvertes, notamment par le partenariat Open Data Partnership, initiative mondiale pour une meilleure gouvernance.

Copyright © 2014-World Customs Organization

Nouvelles politiques de recrutement

Pour combler le manque de personnel, le Bureau des douanes a diffusé des avis de vacance de postes de premier et de deuxième niveaux auprès de ses différents groupes, bureaux et centres. Le Bureau a procédé ainsi à plus d'un millier d'ouvertures de postes. Par le passé, les employés qui quittaient leurs postes étaient généralement remplacés par des membres de leurs familles.

De nouvelles politiques de lutte contre le népotisme ont été établies, reprenant les lois existantes. Grâce à ces contrôles et à des formulaires de candidature officiels, les candidats ayant des membres de leur famille au Bureau des douanes, jusqu'au quatrième degré de lien familial ou équivalent, sont désormais disqualifiés et il leur est interdit de postuler à quelque fonction que ce soit.

Les promotions décidées autrefois dans une large mesure sur des critères politiques et indépendamment du grade ou des qualifications ne sont plus automatiques pour les employés en poste. Les postes vacants sont portés à la connaissance de tous, ce qui permet à la fois à de nouveaux candidats et aux employés en poste de postuler sur un pied d'égalité. Tous les candidats sont soumis à un examen rigoureux, en partenariat avec la Commission de la fonction publique.

Les fonctionnaires et employés sont tous tenus responsables de leurs actions de par leur signature et leurs niveaux hiérarchiques. Le Bureau peut également déposer des plaintes administratives à l'encontre d'employés pour connivence avec des courtiers et importateurs peu scrupuleux.

Des batailles ont certes été gagnées, mais la guerre est loin d'être terminée

Après toutes les réformes engagées par le Bureau des douanes, le montant total des recettes perçues par le Bureau entre janvier et septembre 2014 a atteint environ 5,8 milliards de dollars US, soit 18% de plus que l'année dernière à la même période. Les améliorations du système d'évaluation en douane des marchandises, accompagnées d'efforts renforcés pour la compréhension et le respect des lois, ont fait grimper la valeur en douane des produits importés de 18,23% et le montant des droits et taxes de 19%, compensant une légère baisse du taux moyen des tarifs douaniers.

Plusieurs entreprises philippines ont attribué ouvertement la croissance de leur chiffre d'affaires aux nouveaux efforts du Bureau pour lutter contre la contrebande. Le fabricant de produits plastiques et alimentaires, D&L Industries, a augmenté son bénéfice net sur neuf mois de 24% en glissement annuel, soit d'environ 28,7 millions de dollars US, suite aux mesures de répression à l'encontre des produits de contrebande concurrents. L'entreprise a pu ainsi gagner une plus large part de marché pour ses produits.

Ces mesures à effet rapide prouvent que les efforts de réforme portent leurs fruits, mais il reste encore beaucoup à faire.

Copyright © 2014-World Customs Organization

En 2015, le Bureau espère réduire le temps de traitement des importations en visant un dédouanement de 90% de tous les chargements dans les quatre heures suivant le dépôt des documents. Cet objectif ambitieux entraînera une rationalisation des processus et des opérations, ainsi qu'une automatisation de l'organisation et un changement radical de mentalité.

Avec un projet de réforme sans précédent, déjà pleinement engagé, applaudi par le plus grand nombre et considéré comme fondamental et courageux, le Bureau des douanes des Philippines devrait parvenir à donner l'image d'un organisme professionnel, compétent et efficace.

Contact

Ms. Charo Logarta

Responsable de la Division Assistance et Information au public

charologartaaga-mon@gmail.com

MALAWI

L'AUTORITÉ FISCALE DU MALAWI PRÊTE À INSTITUTIONNALISER UNE CULTURE DE L'ÉTHIQUE

Contexte

L'Autorité fiscale du Malawi (Malawi Revenue Authority, MRA) est un service du gouvernement du Malawi chargé de l'évaluation et de la perception des recettes fiscales et de la responsabilisation à cet égard. La MRA a été créée d'après une loi votée au parlement en 1998 et mise en place en février 2000 pour améliorer les fonctions assurées précédemment par la Division Douanes et Accises et la Division Impôts sur le revenu du Ministère des Finances. Or cette noble mission ne peut pas être accomplie de manière efficace avec des niveaux élevés de fraude et de corruption.
La MRA est consciente que la corruption douanière est un réel obstacle à toute réforme structurelle et qu'elle perturbe la réalisation de ses objectifs stratégiques globaux ainsi que le développement économique du Malawi. C'est pourquoi elle a pris les mesures institutionnelles.

Le Département des affaires internes

La MRA avait exactement deux ans d'existence à la date de la signature de la déclaration de Maputo, le 22 mars 2002. Malgré les difficultés rencontrées à ses débuts, la MRA n'a pas cessé d'intégrer les questions d'éthique dans son processus de développement et elle s'est largement impliquée dans la réponse africaine visant à lutter contre la corruption douanière. La MRA a commencé par intégrer ses programmes d'éthique dans sa Division Ressources humaines.

En 2012, le Conseil d'administration de la MRA a approuvé la proposition de la direction concernant la création d'un nouveau Département, appelé Affaires intérieures, chargé de promouvoir les questions d'éthique du personnel.

Le Département des Affaires intérieures est opérationnel depuis février 2013. Il est dirigé par le Directeur adjoint des Affaires intérieures et

Copyright © 2014-World Customs Organization

comprend deux unités : Éthique et sensibilisation et Enquêtes sur la fraude. Chacune des deux unités compte dix employés et un responsable.

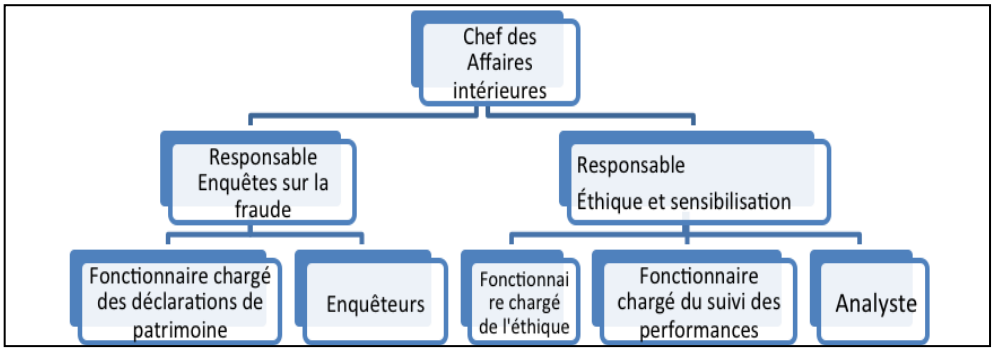

Étapes clés et résultats obtenus par le Département des Affaires internes

Par le biais d'enquêtes et d'actions de sensibilisation à l'éthique, le Département des Affaires internes pratique une surveillance interne, assurant à la MRA un système efficace et transparent de responsabilisation, ainsi que la capacité de recenser, d'évaluer et d'atténuer les risques qui pourraient l'empêcher d'atteindre ses objectifs stratégiques.

Pour lutter contre la fraude et les abus, les enquêtes sont axées sur l'éthique du personnel de la MRA et sur les tentatives externes de corruption des fonctionnaires de l'administration fiscale.

Afin de mieux sensibiliser le personnel à l'éthique et de dissuader la fraude, les abus et les comportements répréhensibles, le Département des Affaires intérieures organise des présentations destinées à la fois au personnel de la MRA et aux spécialistes de la fiscalité. Le Département procède également à des audits d'éthique afin de déterminer si la MRA assure un traitement juste et équitable aux contribuables. Les recommandations formulées lors des audits entraînent des économies et ont un impact quantifiable : réduction de la charge fiscale, protection des droits des contribuables, respect de la vie privée et sécurité des contribuables, protection des ressources de la MRA.

Pour ce faire, le Département s'attache à :

- détecter et dissuader la fraude, les abus et tout autre comportement répréhensible et promouvoir un traitement équitable pour tous les usagers importants ;
- gérer des programmes d'enquête afin de recenser et d'atténuer la corruption potentielle dans les opérations de la MRA ;
- entretenir un système efficace d'appréciation de la gestion de la corruption par la MRA ;
- sensibiliser davantage le personnel à l'éthique afin de dissuader la fraude, les abus et les comportements répréhensibles et de faire en sorte qu'il comprenne mieux l'importance d'une MRA libre de toute corruption ;
- définir des initiatives volontaristes visant à détecter les actes illégaux et incorrects, commis par des employés de la MRA ou des entités externes tentant de corrompre les employés de la MRA pendant l'exercice de leurs fonctions ou de s'immiscer illégalement dans l'administration de la législation douanière ; et

Copyright © 2014-World Customs Organization

- procéder à des enquêtes justes et approfondies, dans des délais raisonnables, sur les plaintes déposées par des employés de la MRA pour comportement répréhensible grave sur le plan pénal ou administratif.

Cadre d'action

Le cadre régissant le comportement du personnel, ainsi que les normes d'éthique attendues se trouvent, entre autres, dans les politiques suivantes :

Code d'éthique et de conduite de la MRA

La MRA dispose de ce que l'on appelle un Code d'éthique et de conduite, répondant dans une large mesure aux objectifs internes, avec des règles et directives destinées à éviter les comportements contraires à l'éthique. Ce Code définit les conduites et pratiques inacceptables à la MRA. Il vient d'être révisé et une campagne de sensibilisation du personnel au Code révisé est actuellement en cours.

Pour éviter tout cynisme et scepticisme de la part des employés, qui sont les premiers concernés par le Code, de vastes consultations et réunions ont été organisées afin de s'assurer que le produit fini porte également leur empreinte. Ce Code a pour but de cultiver un engagement en faveur de valeurs partagées entre les employés de la MRA. D'où la nécessité de vastes consultations.

Le Code de la MRA peut être considéré comme indicatif. Comme tous les documents de ce genre, il représente un travail de longue haleine. On risque toutefois d'être confronté au problème découlant de l'interprétation suivante, à savoir : « ce qui n'est pas interdit est toléré », car le Code ne peut pas envisager tous les scénarios possibles.

Politique de la MRA relative aux cadeaux et aux réceptions

Les employés de la MRA sont soumis aux dispositions de la Loi de 2004 sur les pratiques de corruption (Corrupt Practices Act, CPA). Cette loi leur interdit de solliciter, de recevoir ou d'accepter tout cadeau ou avantage décrit comme tel. La MRA considère que le service public ou la fonction publique repose sur la confiance du public. En précisant les normes fixées par la MRA et ce qu'elle attend de ses employés en termes de cadeaux et de réceptions, cette politique constitue une garantie pour la MRA.

Politique de la MRA en matière d'achats

La politique de la MRA en matière d'achats a été établie suite à la Loi de 2003 sur les marchés publics et à la Loi de 1998 portant création de l'Autorité fiscale du Malawi (MRA). Cette politique porte sur l'achat de produits et de services pour les programmes et activités de la MRA, selon le meilleur rapport qualité-prix, avec un engagement quant à l'égalité des chances entre fournisseurs nationaux et fournisseurs étrangers.
Pour obtenir le meilleur rapport qualité-prix, dans ses appels d'offres, la MRA ne tient pas compte seulement du prix mais également du respect des exigences des utilisateurs, de la fiabilité des performances, de la qualité, du coût sur toute la durée de vie du produit ou du service et du service après-vente, le cas échéant.

Contact

Mr. McSyd Hubert Chalunda

Directeur adjoint Département des Affaires internes

mchalunda@mra.mw

Mr. Francis Tepeka

Responsable Enquêtes sur la fraude, Département des Affaires internes

ftepeka@mra.mw

Copyright © 2014-World Customs Organization

Politique de la MRA en matière de recrutement

Dans sa politique de recrutement, la MRA s'engage à définir des directives sur le choix de personnes qualifiées et adaptées parmi un groupe de candidats capables de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Autorité.
La MRA recrute et forme délibérément du personnel de qualité, capable de répondre aux niveaux de performance attendus par l'Autorité. La MRA procède actuellement à un réexamen de sa politique de recrutement pour veiller à ce qu'elle ne compte plus parmi son personnel de personnes présentant un faible niveau d'éthique. Le processus de sélection a été mis en œuvre par le Département des Affaires internes. Ce processus va au-delà du processus habituel qui consiste à contacter des personnes de référence et d'anciens employeurs, il implique également une vérification du casier judiciaire et des antécédents des candidats avec la justice.

Conclusion

La MRA est consciente que le risque de corruption douanière est énorme et qu'il n'existe pas de solution facile ou rapide. Il lui faut adopter une approche globale et systématique pour appliquer les mesures nécessaires et s'assurer de leur bon déroulement.

CORÉE DU SUD

POLITIQUE DU SERVICE DES DOUANES DE CORÉE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE

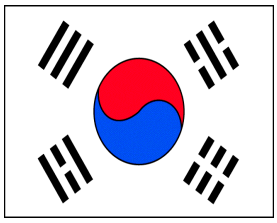

Introduction

En Corée, tout service de l'administration centrale et toute municipalité applique son propre code de conduite selon le décret instituant le code de conduite des fonctionnaires. Le code de conduite définit les comportements à observer par l'ensemble des fonctionnaires selon l'article 8 de la Loi anti-corruption.

Réglementation

Le Service des douanes de Corée applique le « Code de conduite des fonctionnaires du Service des douanes », qui présente la conduite et le comportement éthique que doivent adopter les fonctionnaires des douanes : restriction des pots-de-vin, interdiction d'utiliser les lieux publics à titre personnel, respect de la dignité, limitation des contacts entre le personnel et les parties ayant des tâches spécifiques.

Les amendes pour corruption de fonctionnaires ont été renforcées dans la mesure où la règle est énoncée séparément. Un fonctionnaire qui reçoit de l'argent ou traite une valeur marchande de plus de 4 500 dollars US sera licencié ou renvoyé. Les personnes se livrant à des détournements de fonds et recevant des cadeaux ou avantages s'élevant globalement à plus de 1 800 millions de dollars US seront passibles de poursuites judiciaires.

Copyright © 2014-World Customs Organization

Gestion de l'organisation

Le Service des douanes de Corée dispose d'une équipe de 10 auditeurs, basée au siège et chargée de surveiller et de contrôler le comportement des fonctionnaires. Les Bureaux des douanes locaux ont également à leur niveau des équipes d'auditeurs, qui surveillent les fonctionnaires pour s'assurer qu'ils respectent correctement les règles.

Par ailleurs, le Bureau du Premier ministre a créé en 2014 un groupe spécial anti-corruption.

Gestion des ressources humaines

Une base de données appelée C-Sirens regroupe des informations relatives aux fonctionnaires condamnés pour corruption et aux employés difficiles en raison de problèmes de corruption dans leur vie publique ou privée. Ces fonctionnaires sont surveillés en permanence. Un système de dénonciation des abus a été mis en place pour que les fonctionnaires puissent signaler plus facilement en interne les activités inappropriées. Ce système assure protection et récompense aux personnes qui dénoncent les abus.

Le Service des douanes de Corée s'efforce continuellement de sensibiliser ses fonctionnaires à l'éthique. Chaque matin, une fenêtre intitulée « integrity news » (nouvelle sur l'éthique) s'affiche sur le réseau Intranet. Les nouveaux employés et fonctionnaires de haut niveau sont également invités à participer à un cours sur l'éthique une fois par an.

Activités prévues

Outre la promotion de projets d'auto-éthique auprès de son personnel, le Service des douanes de Corée envisage de mener une campagne d'éthique auprès de ses partenaires.

Cette campagne repose sur le principe suivant : si le secteur privé - importateurs, exportateurs et entrepôts de douane - ne donne pas de signes de corruption, le niveau de corruption douanière sera considérablement réduit.

Le Service des douanes de Corée encouragera toutes les parties prenantes à unir leurs efforts en organisant des campagnes et des activités de contrôle et de surveillance afin de promouvoir et de soutenir l'éthique.

Le Service des douanes recensera également les domaines à haut risque de corruption, par exemple : dédouanement, gestion des chargements sous douane, contrôle, enquêtes, etc., et établira une carte des risques de corruption. En intensifiant les contrôles et en améliorant le système, ces risques seront largement éliminés.

Résultats

En raison de ses efforts intensifs et constants en matière d'éthique, le Service des douanes de Corée a été classé premier des 42 services publics évalués par le Bureau du Premier ministre en 2013. Il arrive deuxième sur 14 services d'enquête et de lutte contre la fraude dans l'évaluation de l'éthique de la Commission des droits civils et de la lutte contre la corruption.

Contact

Yoon Jae Sung

Directeur adjoint,
Équipe Contrôle,

Service des douanes de Corée

kcstcd@customs.go.kr

Copyright © 2014-World Customs Organization

JAMAÏQUE

LA STRATÉGIE ANTI-CORRUPTION DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES DE JAMAÏQUE

L'Administration des douanes de Jamaïque (JCA), consciente de ses responsabilités publiques, s'engage à appliquer le plus niveau d'éthique afin d'inspirer confiance et de s'élever au rang de chef de file respectueux des normes internationales d'éthique. La stratégie anti-corruption de la JCA est une initiative à plusieurs volets, permettant de parvenir à de hauts niveaux d'éthique individuelle et organisationnelle et de s'y tenir, tout en luttant contre une corruption à grande échelle. Le Comité d'éthique et de lutte contre la corruption de la JCA veille à ce que la stratégie de la JCA soit mise en œuvre et révisée à la lumière de ses efforts de modernisation. En même temps, la JCA s'engage à faciliter le commerce légitime, à encourager le respect des lois pour une perception optimale des recettes et à protéger les frontières : mission accomplie grâce à une gestion efficace des ressources humaines et à la présence de personnel compétent, motivé et professionnel, pour réaliser les objectifs de l'Administration.
Pour mener à bien sa mission, la stratégie anti-corruption de la JCA intègre un certain nombre d'initiatives : politique de gestion du personnel, enquête annuelle de satisfaction clients, outils de gestion des risques, automatisation grandissante des processus douaniers, cadre réglementaire global et amélioration des relations avec les parties prenantes.

Politique de gestion du personnel

Le système de recrutement de la JCA, qui soumet les candidats à un premier contrôle de sécurité et établit des contrats à durée déterminée renouvelables pour les cadres, réduit considérablement les risques. Le processus de recrutement peut comprendre une épreuve au détecteur de mensonges pour les postes de haut niveau, et les contrats à durée déterminée sont limités à trois (3) ans. Les membres du personnel peuvent s'appuyer sur les documents de référence suivants : Manuel de la JCA sur l'éthique, Règlement du personnel et Politique de gestion des ressources humaines, présentant ce que sont un comportement éthique et le respect des lois et des normes d'éthique. Une version révisée de ces documents sera disponible en décembre 2014 et reflétera l'environnement d'aujourd'hui tout en conservant les éléments clés du Guide de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) pour le développement de l'éthique.

Enquête de satisfaction clients

La JCA considère que s'ils sont satisfaits, les usagers sont moins tentés par la corruption. Elle s'efforce donc d'appliquer de hauts niveaux de service. Pour évaluer ses performances, la JCA conduit chaque année une enquête de satisfaction clients qui mesure le degré de satisfaction des usagers et l'efficacité du processus de dédouanement du fret aux heures de pointe, dans les principaux ports et aéroports du pays. Cette enquête a globalement pour objectif de recenser les principaux domaines où il conviendrait d'améliorer la prestation de service et les processus douaniers. Les résultats de l'enquête sont diffusés et les recommandations sont adressées à la fois aux partenaires internes et externes afin de faciliter l'amélioration des services fournis par le personnel douanier, ainsi qu'aux services de contrôle aux frontières de

Copyright © 2014-World Customs Organization

manière plus générale. En 2013, pour la deuxième année, la JCA a été élue première administration douanière de la région Amérique latine et Caraïbes pour le service fourni aux usagers, plus précisément pour ses contrôles douaniers effectués à l'Aéroport international Donald Sangster (DSIA), à Montego Bay, Jamaïque. Cette enquête est réalisée par le Service qualité du Conseil international de l'aéroport (ACI-ASQ), chargé de procéder à des analyses comparatives dans la région Amérique latine et Caraïbes.
Dans le cadre de ses efforts de sensibilisation du public aux questions douanières, la JCA a réalisé une émission de radio hebdomadaire diffusée par le Service d'information de la Jamaïque (JIS). Cette émission vise à informer le public et donne des informations générales sur les opérations douanières.

Outils de gestion des risques

La politique de la JCA sur la gestion des risques (ARMP) de 2014 est une approche systématique visant à déterminer les opérations présentant le plus de risque pour les objectifs douaniers. Elle cible également ses efforts et ses ressources sur ces risques afin d'influencer la politique douanière en général. L'ARMP est utilisée comme un guide pour les plans d'audit interne et externe et vise à intégrer les éléments existants de la gestion des risques afin de les aligner sur les normes et bonnes pratiques internationales. Cette politique met surtout l'accent sur le dédouanement préalable, le renseignement et les contrôles a posteriori. La hotline 1888 d'alerte à la corruption est l'un des principaux exemples des efforts mis en œuvre en matière de renseignement. Pour des raisons de confidentialité des informations fournies, ce service est hébergé à l'étranger.

Automatisation des processus douaniers

La modernisation de la Douane jamaïcaine est en permanence à l'ordre du jour du gouvernement national, et des initiatives sont en cours pour qu'elle devienne l'une des administrations douanières les plus efficaces au monde. La mise en œuvre du système de Services douaniers automatisés (Customs Automated Services, CASE) est l'une des principales initiatives engagées pour automatiser l'infrastructure technique de la Douane jamaïcaine. Le système CASE, en vigueur depuis plus de dix ans, a permis d'améliorer la perception des recettes, les niveaux d'efficacité ainsi que la facilitation des échanges. En revanche, malgré la présence de plus de vingt (20) systèmes et programmes satellites utilisés par le système CASE, il n'existe toujours pas de solution informatique intégrée pour la gestion des risques, les contrôles a posteriori et le dépôt de manifestes électroniques répondant aux besoins de la JCA et de ses partenaires. La JCA s'est donc lancée dans la mise en œuvre du SYstème DOuaNIer Automatisé (SYDONIA) World, les activités pilotes correspondantes devant démarrer en décembre 2014. Une fois SYDONIA World mis en œuvre, les membres du personnel devront enregistrer leurs actions à l'aide de leurs identifiants pour des questions de transparence, de responsabilisation et de traçabilité, renforçant ainsi l'éthique du système.

Cadre réglementaire global

La Loi sur la douane a été révisée récemment pour faciliter la mise en œuvre de SYDONIA World, qui prévoit un environnement pour les

Copyright © 2014-World Customs Organization

déclarations électroniques. Le nouveau système favorise également une gestion renforcée des risques car il prévoit lui aussi le dépôt de manifestes électroniques, facilitant le traitement préalable à l'arrivée, pris en charge dans ce nouveau cadre.

Dans la Loi générale de 2014, le gouvernement jamaïcain s'est efforcé d'établir un système global et transparent réglementant toutes les incitations fiscales. La Loi générale prévoit la simplification des factures fiscales et abroge environ 95% des lois et amendements à des lois sur les droits de douane et de timbre.

La Loi sur l'administration fiscale (Revenue Administration Act, RAA) et la Loi sur la taxe générale à la consommation (General Consumption Tax, GCT) ont été également révisées pour que les autorités fiscales puissent accéder à des informations de tiers leur permettant une meilleure évaluation après contrôle et apportant une plus grande transparence sur les obligations fiscales. La Loi sur la perception des taxes et impôts (Tax Collections Act) renforce le pouvoir du Commissioner des douanes en ce qui concerne le recouvrement des taxes et d'autres montants impayés, dus au gouvernement jamaïcain.

Relations avec les parties prenantes

Dans le cadre de son engagement envers le Cadre de normes SAFE de l'OMD, la JCA a relancé son programme d'Opérateur Économique Agréé (OEA) en juillet 2014, afin de répondre aux critères de sécurité indispensables à l'intégrité du programme. Il est essentiel d'appliquer des techniques de gestion des risques pour rationaliser le processus commercial et engager le programme d'OEA. Ce dernier constitue une plate-forme internationale où les administrations douanières et le secteur privé commercial peuvent se partager la responsabilité de sécuriser la chaîne logistique internationale. Le développement de relations douanes-entreprises est une composante nécessaire du programme d'OEA, conçu pour mobiliser et confirmer toutes les parties prenantes et pour améliorer l'éthique dans le processus commercial.

Dans le cadre de ses efforts permanents pour consolider ses relations avec le secteur privé, la JCA organise chaque mois une réunion sur l'assurance qualité, qui est l'occasion d'un dialogue avec les parties prenantes. Cette réunion vise également à résoudre les questions en suspens et à formuler des recommandations pour améliorer la qualité des services fournis par la JCA, en encourageant le respect des lois et l'éthique. Un conseil consultatif, composé de représentants du secteur privé et d'autres Ministères, Départements et Agences (MDA) du gouvernement, a pour mission d'entretenir une relation équitable et transparente avec la JCA.

Contact

Administration des douanes de Jamaïque

Unité Relations internationales et industrielles

International.liaison@jacustoms.gov.jm

Copyright © 2014-World Customs Organization

PROJETS PILOTES

Liberia

En raison de l'épidémie à virus Ebola, la mission de suivi de l'OMD sur la mise en œuvre du projet de la mesure de la performance au **Liberia** initialement prévue en septembre 2014 a dû être reportée à plus tard. Le Secrétariat de l'OMD reste en contact avec l'équipe de projet afin de se tenir au courant de la situation. A ce stade un soutien virtuel est apporté.

Uruguay

Le Directeur général des douanes d'**Uruguay** a demandé qu'une mission de suivi soit organisée afin d'évaluer les progrès réalisés dans le contexte du projet pilote sur l'éthique, à savoir la mise en œuvre des Protocoles d'accord signés par onze associations du secteur privé travaillant avec la douane. Dans le cadre de cette mission qui s'est tenue du 17-21 novembre 2014 à Montevideo, des réunions ont eu lieu avec chacune de ces associations. Ceci a permis d'évaluer les progrès réalisés, d'identifier les problèmes et les défis rencontrés et d'envisager les activités pour le futur. Ces informations ont été résumées sur une « Feuille de route » qui a été présentée au secteur privé lors d'un événement qui a eu lieu dans le cadre de la mission. A l'occasion de cet événement, la douane d'Uruguay en a profité pour présenter son système de dénonciation. Cette mission a été financée par Euro douane.

Togo

Le projet sur la mesure de la performance lancé par la douane du Togo en mai 2011 est arrive à sa fin. Ce projet était financé par la Banque mondiale et mené à bien en coopération avec l'OMD.

N'hésitez pas à contacter le Secrétariat de l'OMD pour en savoir plus sur ces projets pilotes

Contact

integrity@
wcoomd.org

Copyright © 2014-World Customs Organization

AUTRES ACTIVITES EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE

Guide de l'OMD – "Le Pourquoi et le Comment de la mesure de la performance et de la contractualisation"

En juillet 2014, le Secrétariat de l'OMD a publié une brochure intitulée "Le Pourquoi et le Comment de la mesure de la performance et de la contractualisation" qui présente en détail l'approche de la mesure de la performance telle qu'elle a été expérimentée par les administrations des douanes du Cameroun et du Togo et à présent au Liberia visant à renforcer l'éthique et lutter contre la corruption. Le document décrit l'approche novatrice utilisée pour améliorer les contrôles douaniers en utilisant les données contenues dans le système de dédouanement automatisé de la douane, la mesure de la performance et les contrats de performance entre les dirigeants de la douane et les agents de première ligne, l'objectif étant d'accroître l'efficacité et de combattre les mauvaises pratiques.

La Namibie publie une Charte d'éthique

L'Administration douanière et fiscale de Namibie a publié une Charte d'éthique le 26 janvier 2014 et adopté le thème de la communication pour l'année 2014-2015. L'objectif principal est de promouvoir l'éthique, la transparence et la gouvernance. Une mission de l'OMD visant à aider la douane de Namibie à préparer une campagne de lutte contre la corruption a été réalisée du 13-21 octobre 2014 à Windhoek. Ce travail a été réalisé en coopération avec d'autres institutions officielles intéressées, telles que la Commission Anti-Corruption (ACC), le Centre de renseignement financier, l'Ombudsman, et d'autres agences à la frontière. La mission a été conduite par un expert de la douane norvégienne et financée par Eurodouane.

Mission de développement de l'éthique en Colombie

Une mission de développement de l'éthique a été sollicitée par le Directeur général de douane de **Colombie** et s'est tenue du 10-14 novembre 2014 à Bogota. La mission de l'OMD a effectué un diagnostic de la situation relative à l'éthique en Colombie afin de fournir des orientations dans ce domaine. La mission a rencontré les différentes parties prenantes et a tenu un atelier avec les cadres supérieures afin de réfléchir au concept de la corruption et de débattre de certaines des constatations ressortant des réunions qui ont eu lieu avec les différentes parties. Cette mission était financée par Eurodouane.

Séminaire de l'Union africaine sur l'éthique

L'OMD a été invitée par la Commission de l'Union africaine à participer au Séminaire de l'UA sur l'éthique en douane qui s'est tenu à Kigali, Rwanda du 28-30 mai 2014. Le séminaire a fait le point sur les programmes en matière d'éthique mis en œuvre par les administrations des douanes des Etats membres de l'UA et a examiné d'un œil critique les défis lies à la mise en œuvre à l'intention de la 6ème réunion ordinaire du Sous-Comité des Directeurs généraux des douanes de l'UA. Cette réunion s'est tenue en septembre 2014.

Copyright © 2014-World Customs Organization

Guides sur la Cartographie des risques en matière de corruption et sur l'Acquisition des marchés publics

Le Secrétariat de l'OMD est en train d'élaborer un Guide sur la cartographie des risques dans le domaine de la corruption et un autre Guide sur l'Acquisition des marchés publics en vue de la 14ème session du SCE qui se tiendra en février 2015..

Le Projet INAMA

L'OMD a lance le Projet INAMA qui bénéficie de l'appui de plusieurs donateurs et qui vise à renforcer les capacités des administrations des douanes en termes de lutte contre la fraude en Afrique sub-saharienne dans le but de lutter contre le trafic d'espèces sauvages, notamment des espèces menacées protégées par la CITES. Le projet s'inspire des phases précédentes du projet (à savoir les projets GAPIN I et II) qui visaient à renforcer les capacités des fonctionnaires des douanes dans des domaines transversaux, notamment l'éthique. Le projet est finance par la Suède, le Département d'Etat des Etats-Unis, GiZ et le Secrétariat de la CITES.

Vous voulez en savoir plus ? Contactez-nous.

Contact

integrity@
wcoomd.org

Copyright © 2014-World Customs Organization